



POUR LA DIRECTION MUNICIPALE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION

UN MEDECIN DE PREVENTION (H/F)

Cadre d'emplois des médecins territoriaux

Médecin inscrit au Conseil National de l'Ordre des médecins et titulaire d'une spécialisation en médecine du travail (CES, DES), vous êtes rattaché hiérarchiquement à la Direction des Ressources Humaines.

Entouré d'une équipe pluridisciplinaire et dynamique comprenant un ergonome, un psychologue, une infirmière et une assistante social, vous aurez pour missions principales :

- Le suivi médical des agents de la Ville (visites médicales d'embauche ou de reprise, inaptitudes, invalidités, handicaps...) ainsi que le suivi et la prévention des accidents du travail ou des maladies professionnelles.
- Le conseil, la sensibilisation et la prévention de risques professionnels auprès du personnel ainsi que de la direction.

Recrutement contractuel (CDD)

Rémunérations : Statutaire + Régime indemnitaire + 13^{ème} mois

Merci d'adresser votre CV et lettre de motivation avec la référence du poste -MEDPRO20/DRH/HR - à l'attention de Monsieur le Maire de Gennevilliers,

177 avenue Gabriel Péri 92230 GENNEVILLIERS

ou par mail : recrutement_secteur_b@ville-gennevilliers.fr